



HAL
open science

L'expression syntaxique des affects dans quelques langues océaniques

Claire Moyse-Faurie

► **To cite this version:**

Claire Moyse-Faurie. L'expression syntaxique des affects dans quelques langues océaniques. Le langage de l'émotion : variations linguistiques et culturelles, 2017. hal-02868554

HAL Id: hal-02868554

<https://hal.science/hal-02868554>

Submitted on 15 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'expression syntaxique des affects dans quelques langues océaniques

Claire MOYSE-FAURIE

CNRS, UMR 7107 Langues et Civilisations à Tradition Orale ; Centre des Nouvelles Etudes sur le Pacifique ; Université de la Nouvelle-Calédonie
moise@vjf.cnrs.fr

Résumé

A travers l'examen des différentes expressions morphosyntaxiques qu'un expérient, référant toujours à un animé, peut admettre (déterminant possessif, actant objet direct ou oblique, actant sujet), il apparaît comme oscillant entre le marquage d'un agent et celui d'un patient selon des paramètres tels le degré d'affectation, le degré de contrôle, l'intensité de l'émotion, ou encore, la zone affectée par une sensation. Cet article cherche à décrire les variations de constructions liées à ces différents paramètres, dans quelques langues kanak et polynésiennes. Malgré leur diversité dans l'encodage des affects et de l'expérient, ces langues présentent certaines constructions plus spécifiques à leur aire linguistique (expérient exprimé comme possesseur ; lien entre désir et volonté, classe de verbes spécifiques pour les affects), ou qui relèvent de tendances observées dans d'autres familles de langues. Ainsi, le marquage à l'oblique de l'expérient m'a conduit à inclure dans le champ des affects des concepts comme la perte involontaire ou l'oubli, qui relèvent eux aussi d'événements dont les conséquences vont être subies par l'expérient.

Malgré le nombre et la variété des constructions inventoriées, le lien entre syntaxe et sémantique, entre type d'affects et marquage de l'expérient, semble évident dans ces langues océaniques.

Mots-clés

langues océaniques kanak, langues polynésiennes, marquage de l'expérient

1. Introduction

A travers des exemples choisis dans quelques langues océaniques, j'examinerai dans cet article la façon dont les affects sont encodés linguistiquement, afin de déterminer s'il existe ou non une corrélation entre les notions qu'ils véhiculent, et la construction syntaxique utilisée pour les exprimer, autrement dit, s'il existe une correspondance entre la syntaxe et la sémantique dans l'expression des affects.

Tout d'abord, qu'entend-on par 'affect' ? Selon Hagège (2006), l'affect présente trois facettes regroupant les notions suivantes :

- les sensations ('avoir froid', 'avoir faim')
- les perceptions ('voir', 'sentir')
- les émotions/sentiments ('être en colère', 'aimer')

A travers les différentes expressions morphosyntaxiques de l'expérient, nous chercherons à savoir si, d'une part, la notion d'affect ainsi définie a une réalité grammaticale dans les langues océaniques que nous connaissons et si, d'autre part, cette tripartition recouvre l'ensemble des notions opératoires ou nécessite d'être élargie à d'autres, en particulier celles relevant du domaine cognitif ('savoir', 'comprendre', 'communiquer'), de la volition ('désirer', 'vouloir'), ou encore, d'actes dont l'expérient est indirectement victime ('perdre', 'oublier') qui semblent, dans certaines langues, admettre les mêmes constructions que celles impliquant des affects relevant des champs sémantiques définis par C. Hagège.

Les définitions de l'expérient et de l'affect que nous utilisons pour rendre compte de certaines caractéristiques des langues océaniques, parfois partagées avec d'autres langues, sont sans doute plus larges que celles données habituellement. L'expérient n'est pas seulement celui qui ressent des émotions ou des sensations en raison de forces ou d'événements externes (froid, peur, etc.). Il peut être aussi la victime d'un oubli ou d'une perte, ou avoir expérimenté une satisfaction, comme le fait d'être rassasié. Par contre-coup, la notion d'affect couvrira dans cet article tout ce qui peut 'affecter' un expérient.

Du point de vue morphosyntaxique, l'expérient peut être exprimé comme un déterminant possessif (§ 2), un actant objet direct (§ 3.1), oblique (§ 3.2) ou sujet (§ 3.3). Dans cette dernière configuration, l'expérient présente différents degrés d'implication :

- a) La construction auto-causative le présente comme un agent s'affectant lui-même volontairement ;
- b) l'emploi du préverbe 'avoir envie' exprime un désir le plus souvent physiologique ;
- c) les verbes 'moyens' des langues polynésiennes,
- d) ou les verbes médio-actifs du nêlêmwa, présentent l'agent comme un simple expérient, tandis qu'à l'inverse,
- e) l'emploi de la marque agent – obligatoire, dans une langue comme le drehu, avec certaines marques aspecto-temporelles – pointe sur sa responsabilité ou la réalité indiscutable de son expérience ;

f) enfin, l'inclusion dans le syntagme prédicatif d'un lexème référant à une partie du corps de l'expérient délimite la portée de l'affect.

Ces constructions permettent dans certains cas de jouer sur le paramètre volition/degré de contrôle de l'expérient grâce, en particulier, aux changements syntaxiques liés au passage d'un statut d'expérient à un statut d'agent dans les langues qui possèdent une petite catégorie de verbes d'affects avec encodage spécifique de l'expérient ou de la cause de l'affect.

La variété des fonctions servant à mettre en scène un participant référant à un expérient reflète la variété morphosyntaxique des langues considérées, dont l'ordre des constituants, le marquage des actants, la distinction opérée ou non entre un agent et un expérient différent considérablement malgré leur parenté génétique.

Les langues prises en compte dans cet article appartiennent en effet toutes au groupe océanien de la famille austronésienne, mais relèvent de différents sous-groupes : les langues kanak de Nouvelle-Calédonie, à l'exception du fagaueva (outlier polynésien), sont issues d'un sous-groupe du proto-océanien (POc), tandis que les langues polynésiennes se rattachent à une autre branche du proto-océanien, le sous-groupe Pacifique central.

Malgré leur diversité dans l'encodage des affects et des expérients, ces langues présentent certaines constructions qui semblent plus spécifiques à leur aire linguistique, ou qui méritent d'être soulignées car relevant, à l'inverse, de tendances observées dans d'autres familles de langues.

Ainsi, (i) l'existence de prédicats dont l'actant obligatoire est exprimé sous forme d'un déterminant possessif référant à l'expérient, (ii) le lien conceptuel entre volonté et désir, notions souvent exprimées par le même lexème, ou (iii) des procédés de dérivation impliquant une réorganisation de la structure actancielle avec pour corrélat une plus grande agentivité de l'expérient ou une explicitation de la cause de l'affect, me paraissent faire partie des caractéristiques originales liées à l'expression de l'affect dans ces langues océaniques.

Par contre, le marquage à l'oblique de l'expérient (cf. § 3.2), de même que l'expression sous forme de déterminant possessif d'une partie du corps de l'expérient (cf. § 2.1) sont largement attestés dans d'autres familles de langues.

2. L'expérient est un déterminant possessif

Dans cette section, nous présenterons un premier type de structure concernant des énoncés affectifs dans lesquels l'expérient, celui qui éprouve l'affect, est exprimé comme un possesseur. Ce dernier peut avoir comme déterminé un nominal référant à la cible de l'affect (§ 2.1), ou le prédicat décrivant l'affect (§ 2.2).

2.1. L'expérient est le possesseur de la cible de l'affect

L'expérient sous forme de déterminant possessif peut avoir comme déterminé la notion d'intimité (ex. 1b), ou une partie du corps (ex. 2-4).

En xârâcùù, l'expérient peut ainsi être suffixé à un nom relationnel, appelé 'nom dépendant' parce qu'obligatoirement suivi d'un possesseur. Cette construction implique une forte affectation de l'expérient, et concerne des affects décrivant des sensations.

Ainsi, dans l'exemple (1a) l'affect ressenti par l'expérient est simplement constaté et l'expérient assume de façon indépendante la fonction sujet, tandis qu'en (1b), l'expérient exprimé comme déterminant possessif est perçu comme très affecté par la sensation ; cette construction évoque celle des 'affective covert impersonals' de Creissels (2007 : 28).

Xârâcùù (Grande Terre, Nouvelle-Calédonie)

1a. *Nâ kwèti ù-sööpö rè xöu.*
 1SG être.fatigué NMLZ-laver POSS vêtement
 'Je suis fatiguée de laver les vêtements.'

1b. *Nâ sii fê ti nuö döbwa wâ-nâ kwèti.*
 1SG NEG aller LOC brousse car intimité-POSS.1SG être.fatigué
 'Je ne vais pas en brousse car je me sens fatiguée.' (Moyse-Faurie 1995)

De façon syntaxiquement similaire, l'expérient affecté par une sensation peut être exprimé en tant que possesseur de la seule partie du corps directement concerné par l'affect.

Drehu (Lifou, îles Loyauté)

2. *Kola akötre la he-ng.*
 PROG souffrir ART tête-POSS1SG
 'J'ai mal à la tête.' (*litt.* ma tête souffre) (Moyse-Faurie 1983)

Cèmuhî (Grande Terre, Nouvelle-Calédonie)

3. *Cinu a pècuö-ng.*
 souffrir ART dent-POSS1SG
 'J'ai mal aux dents.' (*litt.* mes dents souffrent) (Rivierre 1994 : 146)

Mwotlap (Nord-Vanuatu)

4. *Na-tqe-k ni-memeh.*
 ART-ventre-POSS1SG AO-souffrir.RED
 'J'ai mal au ventre.' (*litt.* mon ventre fait mal) (François 2001 : 268)

Cette construction est attestée dans beaucoup de langues, en Océanie et ailleurs. Elle exprime généralement des sensations physiologiques.

2.2. L'expérient est le possesseur de l'affect

Typologiquement plus rare, il existe dans plusieurs langues kanak des constructions où c'est l'affect lui-même qui s'adjoint le déterminant possessif, fonctionnant alors comme un prédicat dépendant, à déterminant possessif obligatoire.

Ainsi en cèmuhi, l'expérient est obligatoirement exprimé comme le possesseur de certains types d'affect concernant des sensations corporelles diffuses, ou certaines dispositions affectives :

Cèmuhi (Grande Terre, Nouvelle-Calédonie)

- 5a. *mene-n.*
faim-3SG.POSS
'Il a faim.' (*litt.* sa faim) (Rivierre 1980 : 63)

- 5b. *mene- pa èwa.*
faim- ART enfant
'L'enfant a faim.' (*litt.* faim de l'enfant) (Rivierre 1980 : 63)

En drehu, seuls deux verbes, *aja* 'désirer, vouloir' et *qa* 'devoir' se construisent de cette façon avec un déterminant possessif référant à l'expérient, si l'on accepte d'étendre la notion d'affect à ce type de notions :

Drehu (Lifou, îles Loyauté)

- 6a. *Aja-ng.*
volonté-POSS.1SG
'Je le veux/je le désire.' (*litt.* ma volonté/mon désir)
- 6b. *Aja i nyëën la iengen.*
désir POSS 3SG ART fleur
'Il voudrait cette fleur.' (*litt.* son désir la fleur) (Moysse-Faurie 1983)
7. *Qa i ö la xepi Wano.*
devoir POSS 2SG ART porter=F.PERS Wano
'C'est ton rôle/ton devoir de porter Wano.' (Sam 2007 : 130)

Ces structures possessives sont en effet utilisées pour des notions ne relevant pas directement du domaine de l'affect délimité par C. Hagège mais nous les prenons en considération puisqu'elles semblent témoigner d'une conception océanienne de l'affect émotionnel conçu comme relevant d'une possession et incluant le devoir moral ou le désir.

De même en nengone, la construction comportant l'expérient exprimé comme le possesseur de l'affect est attestée avec le prédicat nominal exprimant le désir affectif/la volonté et le devoir. Dans ces langues, les anciens suffixes possessifs n'ont conservé qu'un emploi très marginal, limité aux premières personnes, et de façon optionnelle. Le déterminant possessif référant à un expérient de 1^{re} personne peut ainsi être exprimé sous la forme d'un suffixe en (8a et 8c), ou d'un pronom indépendant précédé de la préposition possessive en (8b), cette dernière structure étant la seule possible lorsque le possesseur ne réfère pas à une 1^{re} personne.

Nengone (Maré, îles Loyauté)

- 8a. *Alaie-gu kore co era.*
volonté-POSS.1SG MS+ART FUT chanter
'Je voudrais chanter.' (*litt.* ma volonté le [fait de] chanter) (S. Bearune comm. pers.)

Dans cette langue, le pronom objet présente une forme spécifique, d'où l'interprétation non ambiguë de l'actant postposé au prédicat comme étant un objet direct, référentiellement l'expérient. Cette construction doit ainsi être différenciée des exemples cèmuhi (5a et 5b) présentés précédemment, dans lesquels l'affect décrivant une sensation physiologique prenait un déterminant possessif référant à l'expérient.

3.2. L'expérient est l'actant oblique

L'expérient est introduit par une préposition et évoque la construction souvent décrite dans les langues indo-européennes comme comportant un "sujet au datif". Cependant, dans les langues polynésiennes où cette construction est attestée, l'expérient n'est pas le sujet, mais bien un complément oblique ; le rôle du sujet, à l'absolutif, est dédié à la cause de l'affect.

Dans cette structure le degré de contrôle de l'expérient est moins grand que lorsque l'expérient est le sujet de l'énoncé. En rapanui, langue polynésienne de l'île de Pâques, Du Feu (1996) décrit ainsi la construction impliquant les verbes 'perdre' et 'oublier' : « Verbs of 'losing' : The object lost, whether mentally – *rehu* 'forget' – or physically – *ηaro* 'lose' – is the subject of the verb and the person deprived is the 'object' ». Le rapanui est une langue accusative, avec l'objet introduit par la préposition *i/ia* :

Rapanui (île de Pâques)

11. *Ko rehu/ηaro 'a ia au ta'aku puka.*
 PFT forget/lose RES OBL.F.PERS 1SG my book
 'I have forgotten/lost my book.' (Du Feu 1996 : 114)

Nous avons catégorisé l'actant au cas oblique comme expérient : il s'agit effectivement de la personne affectée par l'oubli ou la perte exprimée par le verbe, et qui n'est qu'involontairement ou marginalement responsable.

En futunien, langue polynésienne de structure ergative, les verbes *puli* 'perdre' et *galo* 'oublier' (ce dernier apparenté au rapanui *ηaro*), admettent deux types de construction :

– l'expérient est exprimé comme possesseur comme en (12a), construction semblable à celles présentées en § 2.1, dans laquelle l'expérient peut être considéré comme responsable de l'acte, et par voie de conséquence, moins passif dans son affectation :

Futunien (Wallis et Futuna)

- 12a. *Na galo laku tosi i faleako.*
 PASSÉ oublier mon livre OBL école
 'J'ai oublié mon livre à l'école.' (*litt.* était oublié mon livre à l'école)

– l'expérient est l'actant oblique (12b), introduit par la préposition de localisation statique (*i*) qui se fléchit en *iate* (+ pronoms singuliers) et en *ia* (+ pronoms duels et pluriels, et noms propres) :

12b. *Na galo fuli iate au.*
 PASSÉ oublier tout OBL.F.PERS 1SG
 ‘J’avais tout oublié.’ (*litt.* était tout oublié par rapport à moi)

12c. *Na galo ia Soane le misa.*
 PASSÉ oublier OBL Soane ART messe
 ‘Soane avait oublié d’aller à la messe.’ (*litt.* était oublié la messe par rapport à Soane)

En (12b), seul un actant – l’actant oblique – est exprimé, tandis qu’en (12c), l’expérient, responsable involontaire de l’oubli, toujours à l’oblique, est suivi d’un actant à l’absolutif (non marqué) qui réfère au patient, l’objet de l’oubli (‘la messe’). Il en est de même en (13), avec le responsable involontaire de la perte du couteau exprimé comme actant oblique tandis que l’objet de cette perte, le couteau, est à l’absolutif.

Futunien

13. *Na puli le sele i le toe.*
 PASSÉ perdu ART couteau OBL ART enfant
 ‘L’enfant avait perdu le couteau.’

Le verbe *puli* ‘perdre’, contrairement au verbe *galo* ‘oublier’ ne peut être construit avec un seul actant au cas oblique (**na puli i le toe*). Il peut, par contre, n’avoir qu’un seul actant à l’absolutif exprimé : *na puli le sele* ‘le couteau était perdu’, sans aucune mention du responsable involontaire de la perte.

L’exemple wallisien (14a) comportant un seul actant à l’absolutif offre une double interprétation : soit l’expérient est inconnu du locuteur, et nul ne sait qui a oublié le filet de Petelo ; soit l’expérient est aussi le possesseur du filet, en l’occurrence, Petelo, encodé comme le possesseur par la préposition possessive *o*.

Wallisien

14a. *Ne’e galo te kupega o Pētelō.*
 PASSÉ oublier ART filet POSS Petelo
 ‘Petelo avait oublié son filet.’ (*litt.* le filet de Petelo était oublié)

Par contre, en (14b), Petelo est bien l’expérient, auteur involontaire de l’oubli, mais il pourrait ne pas être le possesseur du filet.

14b. *Ne’e galo te kupega iā Pētelō.*
 PASSÉ oublier ART filet OBL Petelo
 ‘Petelo avait oublié le/son filet.’ (*litt.* le filet était oublié par rapport à Petelo)

Plusieurs verbes modaux wallisiens, exprimant une connaissance passive, la perception d’une évidence ou d’une impression (*mahino* ‘être clair, connaître’, *mālama* ‘être évident’, *fakapō’uli* ‘ignorer, ne pas comprendre, être perplexe’, *matamai* ou *hagē* ‘paraître (à qqn)’) se construisent aussi avec un actant à l’absolutif (référant au patient), tandis que l’expérient (référant toujours à un

animé) est au cas oblique¹, introduit ici par la préposition locative dynamique *ki/kiā*, et non plus statique comme dans les exemples précédents.

Wallisien

15. 'E mole mahino kiā au tana palalaú.
 NPASSÉ ne pas connaître OBL 1SG son discours
 'Son discours n'est pas clair pour moi.'

L'actant à l'absolutif peut être propositionnel, comme en (16) et (17) :

16. 'E matamai kiā au 'e ke loi.
 NPASSÉ sembler OBL 1SG NPASSÉ 2SG mentir
 'Il me semble que tu mens.'

17. 'E hagē kiā ia 'e faigata'a.
 NPASSÉ paraître OBL 3SG NPASSÉ difficile
 'Cela lui paraît difficile.'

La préposition oblique introduisant l'expérient diffère ainsi selon le type de verbes entrant dans ces constructions. Avec des verbes comme 'oublier', 'perdre', exprimant des faits avérés, la préposition oblique introduisant l'expérient est statique (ex. 12b, 12c, 13 et 14b), tandis qu'elle est dynamique avec des verbes épistémiques (ex. 15-17).

Dans les langues polynésiennes, "l'expérient au datif" ne concerne que quelques verbes qui ne sont pas à proprement parler des verbes d'affect comme ceux décrivant des émotions ou des sensations, mais qui induisent des émotions indirectes sur l'expérient, affecté par la perte ou l'oubli sans en être responsable. Notons qu'en allemand, les constructions utilisées pour exprimer un oubli ou une perte involontaire comportent aussi un expérient au datif.²

3.3. L'expérient est le sujet

Au fil de cette présentation, à des fins de comparaison, nous avons déjà rencontré des énoncés dans lesquels l'expérient était encodé comme un actant sujet (cf. ex. 1a et 8d). Nous aborderons ici différentes configurations associant l'expérient encodé comme sujet dans des contextes syntaxiques particuliers.

¹ Notons qu'en français, dans des expressions comme 'il m'est inconnu', 'ça m'est connu', l'expérient est au datif, et le thème de la cognition est le sujet.

² Allemand (E. König, comm. pers.) :

Mir ist das Geld abhanden gekommen.
 1SG.DATIF 3SG.être ART argent hors.mains venu
 'J'ai perdu mon argent.' (litt. l'argent est devenu hors de portée pour moi)

Mir ist das entfallen.
 1SG.DATIF 3SG.être cela échappé
 'J'ai oublié cela.' (litt. cela m'a échappé)

a) Construction auto-causative

Il existe dans plusieurs langues polynésiennes un type d'énoncé particulier qui consiste en un verbe causativé à partir d'un prédicat monovalent et qui, employé dans une construction qui demeure intransitive avec un seul actant à l'absolutif, confère à ce dernier un sens auto-causatif : 'se faire à soi-même, se faire subir volontairement l'action ou l'état exprimé par le verbe non dérivé'.

Futunien

18. *Na faka-tilo fa'i a ia.*
 PASSÉ CAUS-tomber RESTR ABS 3SG
 'Il s'est jeté à terre (volontairement).'

Wallisien

19. *Kā u 'alu 'o faka-mate.*
 FUT 1SG aller COMP CAUS-mourir
 'Je vais me suicider.'

Samoan

20. *Na fa'a-pa'ū le teine i le moega.*
 PASSÉ CAUS-tomber ART fille OBL ART lit
 'La fille s'est jetée volontairement sur le lit.' (Mosel & Hovdhaugen 1992 : 18.118)

Dans ces langues, l'effet induit par cette construction est inverse de celui décrit par Hagège (2006) pour les langues de l'Eurasie ou du Pakistan dans lesquelles la construction causative souligne le sens non volitionnel de l'énoncé.

b) Verbe auxiliaire pour l'expression des sensations

Hagège mentionne des prédicats comme 'avoir' dans les langues romanes qui indiquent peu de degré de contrôle. Il n'existe pas d'emploi équivalent du verbe 'avoir' dans les langues océaniques, mais une construction à préverbe, sorte d'auxiliaire modal précédant le verbe, convoie le même type d'affect, essentiellement des sensations d'ordre physiologique.

Futunien

21. *E fia inu loku toe.*
 NPASSÉ avoir.envie boire mon enfant
 'Mon enfant a soif.' (*litt.* mon enfant a envie de boire).

Drehu

22. *Thaa pi xeni kö ni.*
 NÉG avoir.envie manger NÉG 1SG
 'Je n'ai pas faim.' (*litt.* Je n'ai pas envie de manger).

c) Les verbes moyens des langues polynésiennes

Les verbes transitifs indirects des langues polynésiennes sont appelés dans la tradition linguistique océanique 'verbes moyens'. Ils sont obligatoirement accompagnés de deux actants. L'un est à l'absolutif; l'autre est au cas oblique, introduit par la préposition oblique dynamique *ki*. A l'inverse des énoncés décrits

précédemment au § 3.2, et qui présentaient aussi deux actants respectivement marqués à l'absolutif (le patient) et au cas oblique (l'expérient), les verbes dits 'moyens' ont à l'absolutif l'actant référant à l'expérient et c'est le patient/stimulus qui est au cas oblique.

La classe de ces verbes 'moyens' est bien délimitée. En futunien par exemple, il s'agit de verbes décrivant :

- des émotions comme *vesi'a* 'détester', *alofa* 'aimer', *'ita* 'être en colère', *oli* 'désirer' ;
- des actes de parole : *pati* 'dire', *māsau* 'parler', *kalaga* 'appeler', *loi* 'mentir' ;
- des perceptions : *tio* 'voir', *logo* 'entendre' ;
- ou encore des activités cognitives, comme *manatu* 'penser' ou *loto* 'vouloir'.

Futunien

23. *E vesi'a le kimoa ki le pusi.*
 NPASSÉ détester ART rat OBL ART chat
 'Le rat déteste le chat.'

24. *Kua māsau mai loa a ia ki lona tamate.*
 ACC parler DIR SUCC ABS 3SG OBL sa tuer
 'Elle nous parle de sa propre mise à mort.'

25. *E loto le ta'ine ki se fakatagi.*
 NPASSÉ vouloir ART fille OBL ART radio
 'La jeune fille veut un poste de radio.'

Ces verbes acceptent généralement d'être dérivés (suffixes *-i* ou *-ina*) ; comme le montrent les exemples (26b) et (27b), l'expérient passe alors à l'ergatif, avec une intentionnalité forte, et c'est la source/le stimulus de l'affect qui est à l'absolutif :

26a. *Na tio le fafine ki le kulī.*
 PASSÉ voir ART femme OBL ART chien
 'La femme a vu le chien.'

26b. *Na tio-i le kulī e le fafine.*
 PASSÉ voir-SUF ART chien ERG ART femme
 'La femme a observé le chien.'

27a. *E alofa le tinana ki ona toe.*
 NPASSÉ aimer ART mère OBL ses enfant
 'La mère aime ses enfants.'

27b. *E alofa-ina a toe e le lotou tinana.*
 NPASSÉ aimer-SUF ABS enfant ERG ART leur mère
 'La mère aime profondément ses enfants.'

Les verbes futuniens *galo* 'oublier' et *puli* 'perdre' construits, rappelons-le, à l'inverse des verbes dits 'moyens', avec un actant à l'absolutif référant au patient, et un actant oblique désignant l'expérient (ex. 13 repris ci-dessous en 28a) peuvent

aussi être dérivés. Et c'est alors aussi l'expérient qui est encodé à l'ergatif, le patient demeurant à l'absolutif.

Sur le plan sémantique, la construction à verbe dérivé implique une plus grande intentionalité de l'actant à l'ergatif, véritable agent tenu pour entièrement responsable de l'oubli ou de la perte, alors qu'avec le verbe non dérivé, l'actant encodé au cas oblique n'était pas tenu pour responsable intentionnel de l'acte.

Futunien

28a. *Na puli le sele i le toe.*
 PASSÉ perdu ART couteau OBL ART enfant
 'L'enfant avait perdu le couteau.'

28b. *Na puli-'i le sele e le toe.*
 PASSÉ perdre-SUF ART couteau ERG ART enfant
 'L'enfant avait égaré (volontairement) le couteau.'

Nous reviendrons sur le degré d'intentionnalité de l'expérient/agent dans la conclusion de cet article.

d) Verbes 'médio-actifs' du nêlêmwa

D'après I. Bril (2002 : 109-110), en nêlêmwa, « Les verbes médio-actifs (verbes de discours ou exprimant des affects) [...] sont des verbes intransitifs qui admettent une construction à deux arguments, avec un argument 2 indirect indiquant une source ou une cause et non un patient. [...] ces verbes n'ont ni suffixe, ni flexion transitive, même avec deux arguments. Ils sont dits médio-actifs car ils peuvent avoir un sens statif, constatif ou un sens actif selon leur construction. ». Ces verbes nêlêmwa sont ainsi sémantiquement et syntaxiquement proches des verbes moyens des langues polynésiennes, à la différence qu'ils ne peuvent être dérivés et voir par cette dérivation leur expérient devenir un véritable agent.

Nêlêmwa (Extrême-Nord de la Grande Terre, Nouvelle-Calédonie)

29. *I u khôê o shaya eli.*
 3SG ACC fatigué LOC travail ce.ANAPH
 'Il est fatigué par ce travail.'

30. *Na jajali i âlô hleny.*
 1SG être.fou OBL enfant ce.DEIC
 'Je suis fou de cet enfant.'

e) Expérient introduit par la marque agent

En drehu, l'expérient doit obligatoirement être exprimé comme un agent, y compris avec des verbes d'affect désignant des sensations ou des émotions, lorsque l'énoncé est au passé, à l'accompli ou au progressif ; la présence de ces marques aspecto-temporelles implique l'emploi de la préposition agentive *hne-/hnei/hnen* (variations formelles conditionnées par la catégorie syntaxique du terme introduit) devant le sujet.

Drehu (Lifou, îles Loyauté)

31. *Hne-ng hna mecijin.*
 AGT-POSS.1SG PASSÉ être affamé
 ‘J’étais affamé.’

32. *Tru la hna hnimi angeic hnen la keme me thine i angeic.*
 grand ART PASSÉ aimer 3SG AGT ART père et mère POSS 3SG
 ‘Ses parents l’aimaient beaucoup.’ (Sam 2007 : 127)

Si l’on compare les énoncés (33a) et (33b) qui diffèrent par le type de marque aspecto-temporelle et, par voie de conséquence, par le marquage actanciel de l’unique actant (l’expérient), il semblerait que l’actant est introduit par la marque agent lorsque l’affect subi est avéré (passé, accompli, ou en cours), ou bien comme si l’expérient était responsable de l’affect qu’il subit (33a). Par contre, en (33b) à l’inaccompli, l’actant ne peut jamais être introduit par la marque agent.

33a. *Kola hnötr³ hnei angaatr.*
 PROG avoir.froid AGT 3PL
 ‘Ils ont froid [maintenant].’

33b. *Angaatr a hnötr.*
 3PL INACC avoir.froid
 ‘Ils ont froid [en général, ou dans une situation non encore réalisée].’

Notons qu’en drehu, la marque agent *hne-/hnei/hnen* introduit aussi l’instrumental et, dans certains contextes, la cause d’une sensation qui affecte l’expérient. Dans l’exemple (34), à l’inaccompli, l’expérient est le sujet non marqué, et c’est la cause de l’affect qui est introduite par la marque *hnei*.

34. *Wamo a hmengöhmenön hnei hnötr.*
 Wamo INACC trembler INS froid
 ‘Wamo tremble de froid.’

f) Intégration dans le groupe prédicatif de la partie du corps affectée

En futunien (Moyses-Faurie 1997), comme dans quelques autres langues polynésiennes, une sensation ou une émotion peuvent être exprimées à l’aide d’un syntagme prédicatif complexe, incluant la localisation précise de l’affect. En effet, un actant à l’absolutif constitué d’un syntagme nominal possessif peut, sous certaines conditions, voir son déterminé s’incorporer au prédicat verbal en s’y antéposant, formant avec lui un composé verbal ; l’actant à l’absolutif est alors réduit à l’expérient dans son intégralité. L’inclusion dans le groupe prédicatif n’est possible que si le déterminé du syntagme nominal désigne une partie du corps, ou une qualité inhérente, comme la couleur, l’odeur, le comportement. Dans la grammaire samoane de Mosel & Hovdhaugen (1992), ce type d’incorporation nominale, avec antéposition d’une partie du corps devant le verbe, est appelée *isu mamafa*

³ *hnötr* s’emploie aussi tout simplement pour exprimer la sensation de froid, lorsque l’expérient n’est pas explicité : *Kola hnötr* (PROG/froid) signifie aussi bien ‘Il fait froid’ que ‘Il a froid’.

‘nez bouché’ et diffère de l’incorporation de l’objet, également attestée dans les langues polynésiennes, qui concerne l’intégration globale de l’actant à l’absolutif référant au patient dans le groupe prédicatif.

Futunien

35. *E loto 'ita'ita a kita o tupu ko leia a ne'a.*
 INACC cœur être.en.colère ABS 1SG.INCL à cause de DÉIC APP individu
 ‘Je suis très en colère à cause de cet individu.’ (*litt.* j’ai le cœur coléreux...)

36a. *Na kau manava veli i le sou o le tai.*
 PASSÉ 1SG ventre être.mauvais OBL ART roulis POSS ART mer
 ‘J’ai mal au cœur à cause du roulis de la mer.’ (*litt.* j’ai le ventre mauvais...)

L’énoncé sans cette incorporation de la partie du corps (*manava* ‘ventre’) dans le groupe prédicatif est toujours possible, quoique perçu en futunien comme moins idiomatique :

36b. *Na veli loku manava i le sou o le tai.*
 PASSÉ mauvais POSS.1SG ventre OBL ART roulis POSS ART mer
 ‘J’ai mal au cœur à cause du roulis de la mer.’ (*litt.* mon ventre est mauvais...)

On reconnaît en (36b) des énoncés du même type que ceux présentés en § 2.1, dans lesquels l’expérient est le déterminant possessif de la partie du corps concernée par l’affect.

4. Expression de la cause des affects

L’expression de la cause des affects relève souvent du domaine des circonstances, mais peut aussi concerner l’actance. Ainsi, les exemples nêlêmwa montraient l’objet indirect comme référant plus à un stimulus ou à une source de l’affect qu’à un patient. En xârâcùù (Moyse-Faurie 1995), le suffixe applicatif *-ri* n’est plus productif, contrairement à son rôle dérivatif demeuré important dans la plupart des langues océaniques. Il dérive cependant une demi-douzaine de verbes monovalents, décrivant pratiquement tous des affects de sensation ou d’émotion, et permet ainsi l’expression d’un second actant référant à la cause de l’affect.

Xârâcùù (Grande Terre, Nouvelle-Calédonie)

37. <i>cara</i> ‘avoir honte’	<i>cara-ri</i> ‘être ébloui par’
<i>fiö</i> ‘être paresseux’	<i>fiö-ri</i> ‘en avoir assez de’
<i>kwèti</i> ‘être fatigué’	<i>kwèti-ri</i> ‘être fatigué de’
<i>mârâ</i> ‘être inquiet’	<i>mârâ-ri</i> ‘être dégoûté de’
<i>muru</i> ‘vivre’	<i>muru-ri</i> ‘être rassasié de’
<i>nyôô</i> ‘être fou, saoul’	<i>nyôô-ri</i> ‘être confus par rapport à’
<i>nyînyôô</i> ‘être compliqué’	<i>nyînyôô-ri</i> ‘ne pas reconnaître’

Le sujet est l’expérient dans les deux types de construction, intransitive (38a et 39a) ou transitive (38b, 39b et 39c) ; le verbe dérivé par le suffixe applicatif *-ri*

implique l'expression d'un objet direct référant à l'instrument, à la source, au stimulus de l'émotion.

38a. *Pwénîi mē nā muru mwāmwaā !*
 OPTATIF que 1SG vivre longtemps
 'Pourvu que je vive longtemps !'

38b. *Nā muru-ri na nū.*
 1SG vivre-APPL PASSÉ noix.de.coco
 'Je suis rassasié de noix de coco.'

39a. *Ri kwèti.*
 3PL être.fatigué
 'Ils sont fatigués.'

39b. *Ri wā kwèti-ri kèchö.*
 3PL ACC fatigué-APPL magnania
 'Ils sont fatigués [de manger] du magnania.'

39c. *Nā kwèti-ri mōrō rō.*
 1SG être.fatigué-APPL déjà 2SG
 'Je suis déjà fatigué de toi.'

Deux autres verbes xârâcùù présentent les mêmes alternances morphosyntaxiques.

– Le verbe *mwârâ* 'rire' se transitive à l'aide du suffixe *-kaciri* d'origine inconnue sinon qu'il semble aussi comporter l'applicatif *-ri* :

40. *Nā mwârâ-kaciri tēpe nā.*
 1SG rire-APPL histoire DEIC
 'Je ris de cette histoire.'

– Le verbe *bata* 'avoir peur' admet un objet direct (source de l'émotion) lorsqu'il est suivi de *xwi* 'exister' et de *cara* 'avoir honte', formant le complexe verbal *bata-xwi-cara* 'respecter, craindre'.

41a. *È bata taa fè.*
 3SG avoir.peur DÉSATTRIB aller
 'Il a peur de partir.'

41b. *È bata-xwi-cara mēgi rē nē.*
 3SG avoir.peur-faire-avoir.honte chaleur POSS feu
 'Il craint la chaleur du feu.'

Dans les langues polynésiennes, la source ou la cause de l'affect sont généralement introduites par la préposition oblique statique, préposition que nous avons déjà rencontrée en futunien comme introduisant l'expérient involontaire avec les verbes *puli* 'perdre' et *galo* 'oublier' (ex. 12 et 13). Les exemples suivants illustrent l'emploi de cette préposition introduisant la source ou la cause de l'affect exprimé par le verbe, dont l'unique actant, l'expérient, est ici à l'absolutif.

Futunien

42. *E uā mamae loku fā'ulu i le lautosi.*
 INACC très souffrir ma tête OBL ART lecture
 'J'ai très mal à la tête à force de lire.' (*litt.* ma tête souffre beaucoup à cause de la lecture)
43. *E āmio le toe i lona mamae.*
 INACC se tortiller ART enfant OBL POSS.3SG avoir mal
 'L'enfant se tortille de douleur.' (*litt.* l'enfant se tortille à cause de sa souffrance)
44. *E kau fe'umo i loku 'ita.*
 INACC 1SG se.pincer OBL ma colère
 'Je me pince de colère.'

5. Conclusion

L'éventail des constructions présentées ci-dessus a donné un aperçu de l'expression des émotions dans quelques langues océaniques. En conclusion, il m'a paru intéressant de confronter ces différentes constructions par rapport au degré d'intentionnalité, de responsabilité, ou d'implication émotionnelle qu'elles véhiculent.

a) Degré zéro de contrôle

L'expérient codé comme possesseur (§ 2) ou comme seul actant objet (§ 3.1) subit l'émotion, la perception, la sensation, la perte ou l'oubli sans pouvoir exercer un quelconque contrôle, ou faire preuve d'intentionnalité, comme si l'émotion ressentie faisait partie de son corps. Il est très affecté.

La construction à verbe dérivé par le suffixe applicatif (§ 4) entraîne elle aussi une forte affectation de l'expérient, mais cette affectation est liée au rôle important de la source ou de la cause/du stimulus de l'affect.

b) Faible degré de contrôle

L'expérient marqué à l'oblique n'exerce qu'un faible degré de contrôle sur les émotions qu'il ressent (cf. 3.2). La cause ou la source de l'affect est très souvent explicitée.

c) Degré moyen de contrôle

Dans la construction dite moyenne (§ 3.3.c) des langues polynésiennes, l'expérient est l'actant à l'absolutif et la source de l'émotion est au cas oblique. L'expérient a peu de contrôle sur ce qu'il ressent ou perçoit, et en retour, affecte peu la source de son émotion.

d) Fort degré de contrôle de l'expérient

Dans ces langues polynésiennes, la dérivation d'un verbe d'affect par suffixation a pour conséquence la transformation d'un expérient marqué à l'absolutif en un agent marqué à l'ergatif. Cet agent peut alors contrôler l'affect décrit par le

verbe, il en est responsable et fait preuve d'intentionnalité, tandis que la source de l'émotion endosse en général le rôle d'un patient.

A travers l'examen des différents rôles assumés par l'expérient, nous avons pu montrer qu'il existait dans ces langues océaniques un marquage ou des constructions particulières à l'expression des affects, variant en grande partie selon le degré de contrôle, ou à l'inverse selon le degré d'affectation de l'expérient. Il semble ainsi y avoir un lien fort entre syntaxe et sémantique dans ce domaine de l'affect, malgré le nombre et la variété des constructions inventoriées.

Abréviations

ABS	absolutif	LOC	locatif
ACC	accompli	MS	marque sujet
AGT	marque agent	NEG	négation
ANAPH	anaphorique	NMLZ	affixe nominalisant
AO	aoriste	NPASSÉ	non passé
APP	marque d'apposition	OBJ	objet
APPL	applicatif	OBL	oblique
ART	article	PFT	perfect tense
CAUS	préfixe causatif	PL	pluriel
CLAS	classificateur	POSS	possessif
COMP	marque de complémentation	PREP	préposition
DEIC	déictique	PROG	progressif
DESATTRIB	désattributif	RED	forme rédupliquée
DIR	directionnel	RES	resultative
ERG	ergatif	RESTR	restrictif
F.PERS	forme personnelle	RLT	relational particle
FUT	futur	SG	singulier
INACC	inaccompli	SUCC	successif
INCL	inclusif	SUF	suffixe
INS	instrumental		

Références

- BRIL Isabelle, 2002, *Le nêlêmwa (Nouvelle-Calédonie). Analyse syntaxique et sémantique*. Paris, Peeters-Selaf (Langues et cultures du Pacifique 16).
- CREISSELS Denis, 2007, *Impersonal and anti-personal constructions: a typological approach*. Extended version of the paper presented at Alt-7, Paris, September 24-28, 2007.
- DU FEU Veronica, 1996, *Rapanui*. London/New York, Routledge.
- FRANÇOIS Alexandre, 2001, *Contraintes de structures et liberté dans l'organisation du discours. Une description du mwotlap, langue océanique du Vanuatu*. Thèse de doctorat (Paris IV).
- HAGÈGE Claude, 2006, Vers une typologie linguistique des affects, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, vol. 101, n° 1, pp. 89-132.

- MOSEL Ulrike & Even HOVDHAUGEN, 1992, *Samoan Reference Grammar*, Oslo, Scandinavian University Press.
- MOYSE-FAURIE Claire, 1983, *Le drehu, langue de Lifou (Îles Loyauté). Phonologie, morphologie, syntaxe*. Paris, Peeters-Selaf (Langues et cultures du Pacifique 3).
- 1995, *Le xârâcùù, langue de Thio-Canala (Nouvelle-Calédonie). Eléments de syntaxe*. Paris, Peeters-Selaf (Langues et cultures du Pacifique 10).
- 1997, *Grammaire du futunien*. Nouméa: Centre de Documentation Pédagogique de Nouvelle-Calédonie/Association Socio-culturelle de Futuna (Collection Université).
- RIVIERRE Jean-Claude, 1980, *La langue de Touho. Phonologie et grammaire du cèmuhi (Nouvelle-Calédonie)*. Paris, Peeters-Selaf, Tradition orale 38.
- 1994, *Dictionnaire cèmuhi-français*. Paris, Peeters-Selaf (Langues et cultures du Pacifique 9).
- SAM Léonard, 2007, *Marques aspecto-temporelles et modales et structures d'actance du drehu, langue de Lifou (Nouvelle-Calédonie)*. Thèse de doctorat (Inalco).